



Canadian Institutes of Health Research
Instituts de recherche en santé du Canada



Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

1. Introduction

Le présent rapport financier devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#), le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(B\)](#) de 2013-2014, ainsi qu'avec le *Plan d'action économique du Canada de 2012* (budget de 2012). Il a été rédigé par la direction conformément au paragraphe 65(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon le format et la méthode exigés par le Conseil du Trésor. Le rapport n'a été soumis à aucune vérification ni examen externe, ni encore à l'approbation du Comité ministériel de vérification.

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Leur mandat est d'exceller, selon les normes internationales reconnues d'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada.

Les IRSC investissent dans la recherche en santé et les chercheurs de haut niveau afin d'aider à créer et à appliquer de nouvelles connaissances qui peuvent améliorer les résultats sur le plan de la santé pour les Canadiens, mener à des produits et services innovateurs qui permettent d'améliorer le système de soins de santé du Canada, et générer des emplois et des possibilités commerciales de grande qualité. Le plan stratégique des IRSC, [L'innovation au service de la santé : de meilleurs soins et services par la recherche](#), présente quatre orientations stratégiques qui concordent avec les priorités organisationnelles, fonctionnelles et opérationnelles des IRSC :

- 1) Investir dans l'excellence pour une recherche de calibre mondial
- 2) S'attaquer aux priorités de la recherche sur la santé et le système de santé
- 3) Profiter plus rapidement des avantages de la recherche pour la santé et l'économie
- 4) Favoriser l'excellence organisationnelle, promouvoir l'éthique et démontrer l'impact

Pour plus de détails sur l'autorisation, le mandat et les programmes des IRSC, prière de consulter le [Budget principal des dépenses, partie II](#), et le [Rapport sur les plans et les priorités](#).

Méthode de présentation du rapport

Le rapport trimestriel a été préparé par la direction des IRSC selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport comprend les autorisations de dépenser des IRSC accordées par le Parlement et celles utilisées par les IRSC, conformément au *Budget principal des dépenses*, au *Budget supplémentaire des dépenses (A)* et au *Budget supplémentaire des dépenses (B)* pour l'exercice 2013-2014. Les impacts du budget de 2012 sont pleinement pris en compte dans ce rapport trimestriel. Le rapport trimestriel a été rédigé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Les IRSC emploient la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et soumettre leurs états financiers annuels dans le cadre du processus de rapport sur le rendement ministériel. Cependant, les

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

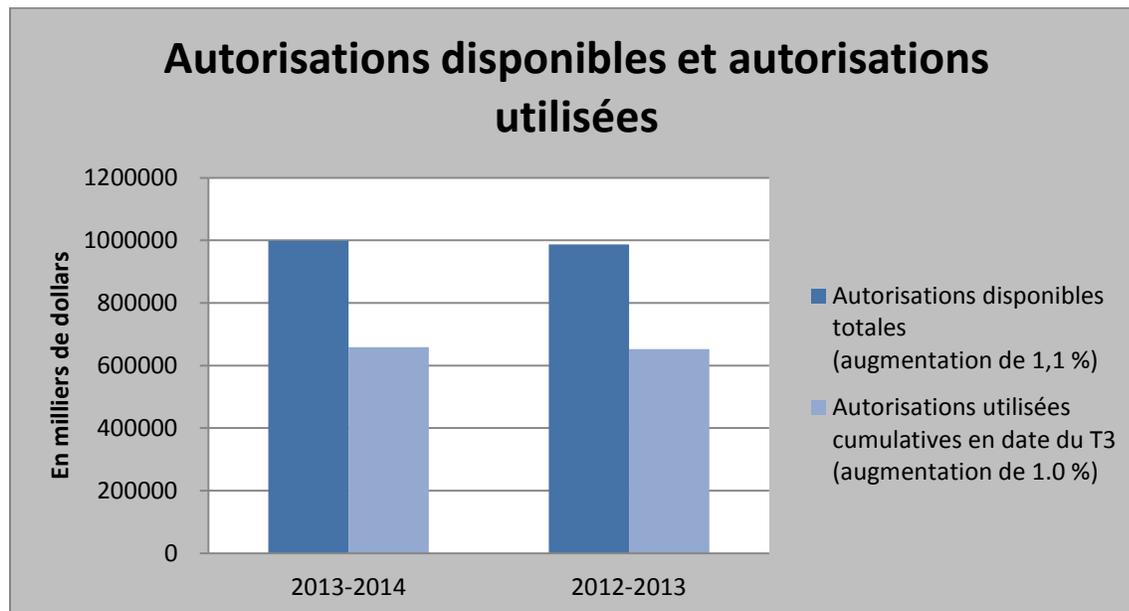
2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Dans le cadre de la revue des dépenses du gouvernement du Canada de 2012-2013, on a demandé aux organisations de réaliser des gains d'efficacité dans leurs activités, ainsi que de réorienter leurs processus opérationnels et leurs plateformes de prestation de services. Au cours de l'exercice 2013-2014, les IRSC continueront d'examiner et d'analyser leurs dépenses dans des secteurs comme l'efficacité opérationnelle, les services internes, l'efficacité, la capacité financière et la pertinence, et ce, pour s'assurer qu'ils continuent de remplir leur mandat avec autant d'efficacité et d'efficacité que possible. Les résultats pour le troisième trimestre figurent ci-dessous.

2.1 Faits saillants financiers – État des autorisations (voir la section 6)

Comme les tableaux ci-après l'illustrent, au 31 décembre 2013, les autorisations totales à la disposition des IRSC sont demeurées relativement stables comparativement à 2012-2013, ayant connu une augmentation de 10,8 millions de dollars (1,1 %). Également au 31 décembre 2013, les autorisations cumulatives utilisées avaient augmenté d'environ 6,5 millions de dollars (1,0 %) comparativement à l'exercice précédent. Les IRSC ont utilisé 66,0 % (66,1 % en 2012-2013) de leurs autorisations disponibles dans les trois premiers trimestres, ce qui correspond au régime de dépenses de l'année précédente.

Tableau 2.1.1 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées
(en milliers de dollars)



Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

Tableau 2.1.2 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées par crédit voté pour le 3^e trimestre
(en milliers de dollars)

	2013-2014			2012-2013			Écart	
	T3			T3			T3	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 15 – Dépenses de fonctionnement	50 168	11 251	22,4 %	52 370	11 399	21,8 %	-4,2 %	-1,3 %
Crédit 20 – Subventions	941 782	179 469	19,1 %	928 197	170 843	18,4 %	1,5 %	5,0 %
Autorisations législatives budgétaires	6 013	1 480	24,6 %	6 618	1 642	24,8 %	-9,1 %	-9,9 %
Total	997 963	192 200	19,3 %	987 185	183 884	18,6 %	1,1 %	4,5 %

Tableau 2.1.3 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées cumulatives par crédit voté
(en milliers de dollars)

	2013-2014			2012-2013			Écart	
	Cumulatif			Cumulatif			Cumulatif	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 15 – Dépenses de fonctionnement	50 168	32 315	64,4 %	52 370	34 781	66,4 %	-4,2 %	-7,1 %
Crédit 20 – Subventions	941 782	622 146	66,1 %	928 197	612 706	66,0 %	1,5 %	1,5 %
Autorisations législatives budgétaires	6 013	4 426	73,6 %	6 618	4 948	74,8 %	-9,1 %	-10,5 %
Total	997 963	658 887	66,0 %	987 185	652 435	66,1 %	1,1 %	1,0 %

Crédit 15 – Dépenses de fonctionnement

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

Les autorisations disponibles sous le crédit 15 – Dépenses de fonctionnement ont diminué de 2,2 millions de dollars (4,2 %) par rapport à l'année précédente, en raison de la réduction des dépenses annoncée dans le budget de 2012. Tout l'impact des réductions des dépenses de fonctionnement prévues dans le budget de 2012 est maintenant représenté dans les autorisations disponibles sous le crédit 15 pour 2013-2014.

Les autorisations utilisées durant le troisième trimestre et les autorisations cumulatives utilisées au 31 décembre 2013 sous le crédit 15 – Dépenses de fonctionnement ont diminué d'environ 0,15 million de dollars (1,3 %) et 2,5 millions de dollars (7,1 %) respectivement par rapport aux périodes précédentes. La diminution des dépenses de fonctionnement est essentiellement attribuable à la réduction des coûts relatifs au personnel et des frais de déplacement entraînée par la rationalisation des opérations et l'amélioration de l'efficacité dans l'ensemble de l'organisation. Une analyse plus poussée des dépenses de fonctionnement se trouve à la section 2.2 — État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant.

Crédit 20 – Subventions

Par rapport à l'année précédente, les autorisations disponibles sous le crédit 20 – Subventions ont augmenté de 13,6 millions de dollars (1,5 %), le financement de nouveaux programmes ayant été compensé par les réductions annoncées dans le budget de 2012.

Les IRSC ont reçu des fonds de subventions supplémentaires :

- 11,1 millions de dollars pour le reste de la 4^e cohorte des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2013-2014;
- 14,0 millions de dollars pour la Stratégie de recherche axée sur le patient des IRSC dans le cadre du budget de 2013 approuvé dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2013-2014;
- 0,75 million de dollars (augmentation nette) grâce aux transferts des autres ministères.

Les IRSC ont alloué moins de fonds de subventions :

- en raison de la diminution de 12,25 millions de dollars de leur budget de base suivant la mise en place de mesures d'amélioration de l'efficacité prévues dans le budget de 2012.

Les autorisations utilisées durant le troisième trimestre et les autorisations cumulatives utilisées au 31 décembre 2013 sous le crédit 20 – Subventions ont augmenté d'environ 8,6 millions de dollars (5,0 %) et 9,4 millions de dollars (1,5 %) respectivement par rapport aux périodes précédentes. L'augmentation des dépenses de subventions s'explique par l'augmentation des autorisations parlementaires disponibles en 2013-2014. Les dépenses réelles de subventions pour le troisième trimestre et l'année à ce jour représentent 19,1 % et 66,1 % des autorisations totales disponibles pour l'année, ce qui concorde assez bien avec les dépenses pour les mêmes périodes de l'année précédente (18,4 % et 66,0 %).

Autorisations législatives budgétaires

Les autorisations législatives budgétaires disponibles ont diminué de 0,6 million de dollars (9,1 %) par rapport à l'année précédente à la suite de la mise en place de mesures d'amélioration de l'efficacité et de la rationalisation des opérations aux IRSC. Elles sont directement liées aux coûts relatifs au personnel, qui, comme expliqué précédemment, ont diminué dans une proportion similaire.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

L'écart entre les dépenses réelles de ce trimestre et celles du trimestre de l'année précédente représente une diminution de 0,2 million de dollars (9,9 %). Cette diminution découle également de la mise en place de mesures d'efficience.

Les dépenses réelles correspondant aux autorisations législatives pour le troisième trimestre et l'année à ce jour représentent 24,6 % et 73,6 % des autorisations totales disponibles pour l'année, ce qui concorde avec les dépenses pour les mêmes périodes de l'année précédente (24,8 % et 74,8 %) et le type de dépense.

2.2 Faits saillants financiers – État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (voir la section 7)

Au 31 décembre 2013, les autorisations totales à la disposition des Instituts de recherche en santé du Canada avaient augmenté d'environ 10,8 millions de dollars. Cette augmentation est illustrée dans les tableaux suivants, où les dépenses sont regroupées en trois catégories (Personnel, Autres dépenses de fonctionnement et Paiements de transfert) :

Tableau 2.2.1 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées par type de dépense pour le 3^e trimestre
(en milliers de dollars)

	2013-2014			2012-2013			Écart	
	T3			T3			T3	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	41 002	10 754	26,2 %	44 576	10 898	24,4 %	-8,0 %	-1,3 %
Autres dépenses de fonctionnement	15 179	1 977	13,0 %	14 412	2 143	14,9 %	5,3 %	-7,7 %
Paiements de transfert	941 782	179 469	19,1 %	928 197	170 843	18,4 %	1,5 %	5,0 %
Total	997 963	192 200	19,3 %	987 185	183 884	18,6 %	1,1 %	4,5 %

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

Tableau 2.2.2 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations cumulatives disponibles et utilisées par type de dépense

(en milliers de dollars)

	2013-2014			2012-2013			Écart	
	Cumulatif			Cumulatif			Cumulatif	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	41 002	31 414	76,6 %	44 576	34 093	76,5 %	-8,0 %	-7,9 %
Autres dépenses de fonctionnement	15 179	5 327	35,1 %	14 412	5 636	39,1 %	5,3 %	-5,5 %
Paiements de transfert	941 782	622 146	66,1 %	928 197	612 706	66,0 %	1,5 %	1,5 %
Total	997 963	658 887	66,0 %	987 185	652 435	66,1 %	1,1 %	1,0 %

Personnel

Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel pour la période terminée le 31 décembre 2013 ont diminué de 3,6 millions de dollars ou 8,0 %. Cette diminution découle de la rationalisation des opérations et de la mise en place de mesures d'efficacité annoncées dans le budget de 2012.

Les autorisations utilisées durant le troisième trimestre et les autorisations cumulatives utilisées au 31 décembre 2013 pour les dépenses liées au personnel ont diminué d'environ 0,14 million de dollars (1,3 %) et 2,7 millions de dollars (7,9 %) respectivement par rapport aux périodes de l'année précédente. Cette diminution découle également de la rationalisation des opérations et de la mise en place de mesures d'efficacité.

Les dépenses réelles liées au personnel pour le troisième trimestre et l'année à ce jour représentent 26,2 % et 76,6 % des autorisations totales disponibles pour l'année, ce qui concorde avec les dépenses pour les mêmes périodes de l'année précédente (24,4 % et 76,5 %).

Autres dépenses de fonctionnement

Les autorisations disponibles pour les autres dépenses de fonctionnement au 31 décembre 2013 ont légèrement augmenté, soit de 0,8 million de dollars (5,3 %).

Les dépenses réelles correspondant aux autres dépenses de fonctionnement sont moins élevées dans ce trimestre que dans celui de l'année précédente de l'ordre de 0,2 million de dollars (7,7 %). Cette diminution s'explique par une réduction des frais de déplacement au T3 de 2013-2014, découlant d'une utilisation accrue du processus virtuel pour l'évaluation par les pairs; par le calendrier de réception des factures; par la mise en place de mesures d'efficacité en vue de réduire les dépenses de fonctionnement. Les autres dépenses de fonctionnement réelles et cumulatives sont semblables à celles de l'année précédente et présentent une légère diminution en 2013-2014, soit 0,3 million de dollars (5,5 %).

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

Exprimées en pourcentage, les autorisations utilisées pour les autres dépenses de fonctionnement au troisième trimestre et depuis le début de l'année, soit 13,0 % et 35,1 %, sont semblables à celles de l'année précédente, soit 14,9 % et 39,1 %. Ces dépenses ne sont pas effectuées de façon linéaire tout au long de l'année comme les dépenses liées au personnel.

Paiements de transfert

Comme il est mentionné à la section 2.1 – État des autorisations, les autorisations disponibles au chapitre des paiements de transfert pour la période terminée le 31 décembre 2013 ont augmenté de 13,6 millions de dollars (1,5 %) par rapport à l'année précédente, le financement de nouveaux programmes ayant été compensé par les mesures d'efficience.

Les autorisations utilisées pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013 et depuis le début de l'année pour les paiements de transferts ont augmenté de 8,6 millions de dollars (5,0 %) et de 9,4 millions de dollars (1,5 %) respectivement. Une analyse plus poussée des paiements de transferts (subventions) se trouve à la section 2.1 – État des autorisations ci-dessus. Exprimées en pourcentage, les autorisations utilisées concordent avec les données des périodes précédentes (19,1 % vs 18,4 % et 66,1 % vs 66,0 %), les subventions étant généralement octroyées sous forme de versements bimensuels chaque année à partir de mai.

2.3 Autres faits saillants non financiers

Parmi les faits saillants non financiers du troisième trimestre, mentionnons les suivants :

- Le 18 octobre 2013, la fondation Children with Intestinal and Liver Disorders (CH.I.L.D.) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont annoncé un investissement de 5 millions de dollars dans le Réseau canadien sur les maladies inflammatoires de l'intestin chez l'enfant, réseau né d'un partenariat entre les deux organismes. Ce réseau de recherche national, qui sert aussi de plateforme de données, a pour objectif de trouver un remède aux maladies inflammatoires de l'intestin (MII) chez l'enfant et des moyens de prévenir les MII. Les enfants représentent jusqu'à 25% des patients canadiens ayant reçu un diagnostic de MII, un ensemble de maladies dont font partie la maladie de Crohn et la colite ulcéreuse. Les MII qui surviennent durant l'enfance sont différentes à plusieurs égards de celles survenant à l'âge adulte. Le Réseau permettra de faire le lien entre des chercheurs de premier plan de dix établissements universitaires importants dans sept provinces (Colombie-Britannique, Alberta, Manitoba, Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse, et Terre-Neuve-et-Labrador) qui se consacrent exclusivement à l'étude des MII chez l'enfant. En plus de chercher un remède, le Réseau tentera d'améliorer la qualité des soins aux enfants atteints de MII (et des services à leurs familles) et d'établir les facteurs prédisposant les enfants aux MII. Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web des IRSC à l'adresse <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/47510.html>.
- Le 4 novembre 2013, l'honorable Rona Ambrose, ministre de la Santé, accompagnée de M. Brian Burke, président des activités de hockey pour les Flames de Calgary, et de M. Jamie Macoun, ancien joueur de la Ligue nationale de hockey, a annoncé, durant une séance d'entraînement de jeunes joueurs de hockey, le financement de nouveaux travaux de recherche sur les commotions cérébrales axés sur l'amélioration de la prévention, du diagnostic et du traitement de ces blessures chez les enfants et les adolescents. L'annonce comprend le

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

financement de 19 nouveaux projets de recherche. Parmi ces travaux, mentionnons un projet d'importance à l'Université de Calgary comprenant l'élaboration de pratiques exemplaires visant la prévention, le diagnostic précoce et la prise en charge de commotions liées au sport chez les jeunes hockeyeurs, ainsi qu'un projet à l'Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview, visant à étudier des approches novatrices pour améliorer le rétablissement des enfants et des adolescents qui subissent une commotion cérébrale et pour protéger leur santé à long terme. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web des IRSC à l'adresse <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/47568.html>.

- Le 28 novembre 2013, l'honorable Rona Ambrose, ministre de la Santé, a annoncé le financement de nouvelles recherches qui visent à trouver un remède au VIH afin de contribuer à l'effort mondial pour enrayer le sida. L'annonce concerne le financement de deux projets de recherche : le Dr Eric Cohen de l'Institut de recherches cliniques de Montréal dirigera l'Entreprise canadienne pour un remède au VIH, une collaboration d'éminents chercheurs canadiens dans le domaine du VIH visant à trouver de nouveaux traitements contre l'infection à VIH; le Dr Hugo Soudeyns du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine dirigera un projet axé sur le traitement des bébés et des enfants qui ont contracté le VIH durant la grossesse de leur mère. Les projets sont financés dans le cadre de l'Initiative canadienne de recherche sur un remède contre le VIH, un partenariat entre les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), la Fondation canadienne de recherche sur le sida (CANFAR) et la Société internationale sur le sida (SIS). L'initiative cadre avec les priorités de *Towards an HIV Cure* [vers un remède contre le VIH], une stratégie scientifique mondiale dirigée par la SIS. Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web des IRSC à l'adresse <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/47659.html>.
- Les IRSC et leurs partenaires ont lancé plusieurs possibilités de financement au cours du trimestre qui a pris fin le 31 décembre 2013, totalisant quelque 500,4 millions de dollars en financement pluriannuel futur. Les possibilités de financement lancées au cours du trimestre visent divers programmes des IRSC, notamment le concours transitoire de subventions de fonctionnement (Programme ouvert de subventions de fonctionnement), le premier concours pilote du volet Fondation, le Consortium canadien en neurodégénérescence et vieillissement, la subvention d'équipe Santé des garçons et des hommes, et les subventions de recherche en prévention du cancer. Les possibilités de financement se trouvent sur le site Web des IRSC, à l'adresse <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/26626.html>.

3. Risques et incertitudes

Les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert des IRSC sont financés par crédits parlementaires votés et par autorisations législatives. Ainsi, leurs activités sont sensibles à toute variation du financement approuvé par le Parlement. La prestation de leurs programmes et de leurs services peut dépendre de plusieurs facteurs de risque comme les fluctuations économiques, l'évolution technologique et scientifique, les priorités gouvernementales et les initiatives des organismes centraux ou à l'échelle du gouvernement.

Les IRSC gèrent divers risques, les principaux étant définis dans leur Profil de risque organisationnel. Ces risques font l'objet d'une surveillance et d'une gestion continues et orientent les discussions et les décisions de la haute direction.

À l'instar des autres organismes et ministères, les IRSC doivent évoluer dans un contexte de restrictions budgétaires tout en atténuant les risques qui menacent la réalisation de leur mandat de base et de leurs engagements. Ils ont à cet égard mis en œuvre les mesures suivantes :

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

- examen approfondi de toutes les initiatives de subventions et de bourses prévues parallèlement à la conception d'un nouveau plan d'investissement stratégique pluriannuel afin que les IRSC puissent investir stratégiquement dans des domaines de recherche en santé prioritaires;
- obtention d'autres contributions financières par des partenariats avec des intervenants clés en vue d'accroître l'impact des investissements dans la recherche en santé;
- examen rigoureux de toutes les dépenses prévues relatives aux salaires et au fonctionnement;
- surveillance étroite de toutes les mesures de dotation afin de veiller au respect des autorisations budgétaires – plus particulièrement, examen minutieux des nouvelles mesures de dotation pour s'assurer que la priorité relative aux postes vacants est accordée aux employés touchés par les mesures de restrictions budgétaires et que les coûts associés au réaménagement des effectifs sont ainsi réduits au minimum;
- amélioration de la discipline, de la surveillance et des mesures de reddition de comptes internes pour réduire le niveau des dépenses de déplacement, d'accueil et de conférences.

Les IRSC ont géré ces risques et incertitudes au moyen d'activités de planification et de surveillance rigoureuses, et par l'application de stratégies de gestion de projets judicieuses.

4. Changements importants relatifs au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a aucun changement important à signaler relativement au fonctionnement, au personnel et aux programmes au cours du troisième trimestre de l'exercice 2013-2014.

5. Mise en œuvre du budget de 2012

Cette section donne un aperçu des mesures de réduction des coûts annoncées dans le budget de 2012 qui sont mises en œuvre pour recentrer l'État et les programmes; faciliter les rapports des Canadiens et des entreprises avec le gouvernement; moderniser et réduire les opérations administratives.

Les Instituts de recherche en santé du Canada parviendront à réaliser, en 2013-2014 et pour les exercices à venir, les économies de 30 millions de dollars exigées dans le budget de 2012 (5,5 millions de dollars dans le budget de fonctionnement, 24,5 millions de dollars dans le budget des subventions). Ces réductions épargnent explicitement des programmes indispensables comme le Programme ouvert de subventions de fonctionnement. En fait, le budget énonce clairement la préservation des programmes de soutien à la recherche fondamentale, des programmes de bourses de recherche aux étudiants et des initiatives de recherche en partenariat avec l'industrie. En protégeant ainsi le budget des subventions et bourses des IRSC, le gouvernement du Canada manifeste que ces fonctions demeureront au cœur du mandat des IRSC. Les économies seront plutôt réalisées au moyen de mesures d'efficience et de réductions de programmes qui font correspondre les ressources au mandat de base : les réductions seront appliquées là où les besoins auront diminué.

Il y a une diminution nette de 15 millions de dollars dans les autorisations des IRSC entre l'exercice 2012-2013 et l'exercice 2013-2014. Elle est liée au budget de 2012 pour les raisons suivantes :

- diminution de 24,5 millions de dollars des dépenses de programmes de subventions et bourses des IRSC;
- diminution de 5,5 millions de dollars des dépenses de fonctionnement des IRSC;

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

- augmentation de 15 millions de dollars pour financer la Stratégie de recherche axée sur le patient des IRSC.

Pour réaliser les économies nécessaires dans leur budget des subventions, les IRSC ont appliqué des réductions de 24,5 millions de dollars aux programmes « Chercheurs en santé », « Commercialisation de la recherche en santé » et « Avancées en santé et dans les services de santé ». Les programmes de soutien à la recherche fondamentale, les programmes de bourses de recherche aux étudiants et les initiatives de recherche en partenariat avec l'industrie ont été préservés, et toutes les obligations actuelles seront remplies. Dans l'ensemble, la mise en œuvre du budget de 2012 a peu d'impact sur la capacité des IRSC à remplir leur mandat et à fournir des programmes à l'intention du milieu de la recherche et d'autres intervenants. Par conséquent, il n'y a pas d'impact sur les niveaux de services aux Canadiens.

Pour réaliser les économies nécessaires (5,5 millions de dollars) dans leur budget de fonctionnement, les IRSC ont bien géré l'impact de la mise en œuvre du budget de 2012 en adoptant rapidement une stratégie efficace de gestion des postes vacants, qui leur a permis de réaliser des économies par attrition et autres départs volontaires. Ils ont également rationalisé leurs activités et fusionné des fonctions et des unités par des efforts de restructuration, notamment en réduisant le nombre de portefeuilles et en réaménageant les fonctions de gestion. De plus, ils ont mis en place un nouveau modèle de matrice pour la gestion de leurs activités. Les IRSC ont pleinement réalisé les économies exigées dans leur budget de fonctionnement.

Il n'y a pas d'incertitudes ni de risques financiers liés à ces économies.

Approuvé par :

[Original signé par]

[Original signé par]

Alain Beaudet, M.D., Ph.D.
Président

Thérèse Roy, CPA, CA (Québec)
Dirigeante principale des finances

Ottawa, Canada
Le 1^{er} mars 2014

Instituts de recherche en santé du Canada

6. État des autorisations (*non-vérifié*) Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2013-2014			Exercice 2012-2013		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 15 – Dépenses de fonctionnement	50 168	11 251	32 315	52 370	11 399	34 781
Crédit 20 – Subventions	941 782	179 469	622 146	928 197	170 843	612 706
Autorisations législatives	6 013	1 480	4 426	6 618	1 642	4 948
Autorisations totales	997 963	192 200	658 887	987 185	183 884	652 435

* N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Instituts de recherche en santé du Canada

7. Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifié*) Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2013-2014			Exercice 2012-2013		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 *	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 *	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:						
Personnel	41 002	10 754	31 414	44 576	10 898	34 093
Transports et communications	4 384	541	2 107	6 135	784	2 428
Information	1 059	173	329	1 302	223	518
Services professionnels et spéciaux	7 918	699	1 710	4 746	736	1 670
Location	311	94	525	499	150	504
Services de réparation et d'entretien	171	18	25	1 071	8	24
Services publics, fournitures et approvisionnement	238	25	77	390	33	78
Acquisitions de matériel et d'outillage	1 098	24	89	269	88	276
Paiements de transfert	941 782	179 469	622 146	928 197	170 843	612 706
Autres subventions et paiements	-	403	465	-	121	138
Dépenses budgétaires totales	997 963	192 200	658 887	987 185	183 884	652 435

* N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.